

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 4 décembre 2024

6. Demande d'un crédit d'engagement pluriannuel (2025-2026) de CHF 160'000.- TTC pour la mise à jour du cadastre de La Neuveville et l'acquisition d'un logiciel de dimensionnement du réseau électrique : décision (K. Michel)

Introduction

Les défis futurs liés à la votation du 9 juin 2024 sur la transition énergétique 2050, vont nécessiter une sollicitation accrue des réseaux électriques. Afin de pouvoir répondre au mieux à ces nouvelles exigences et garantir la sécurité du réseau, il est essentiel d'acquérir un logiciel performant permettant le dimensionnement et l'analyse du réseau.

Il est aussi crucial d'assurer l'interconnexion entre le logiciel actuel du cadastre et le futur logiciel de dimensionnement, pour garantir une utilisation efficace et une gestion optimale, correspondant à la réalité et aux besoins du terrain.

Notre prestataire actuel de gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO) cessera ses services en fin d'année. Il est donc impératif d'importer nos données existantes dans un nouveau logiciel afin de maintenir nos registres de maintenance à jour.

Développement

Avec l'essor des installations sollicitant le réseau électrique (pompes à chaleur, bornes de recharge et installations photovoltaïques), il devient indispensable d'acquérir un logiciel capable de dimensionner efficacement les infrastructures électriques. Jusqu'à présent, ces calculs étaient effectués manuellement, mais avec l'augmentation continue des demandes, cette méthode n'est plus viable et ne peut garantir la prise en compte de tous les paramètres.

A ce jour, une grande quantité de relevés manuels ont été réalisés par nos collaborateurs. Toutes ces données doivent maintenant être intégrées au cadastre afin de l'enrichir et de le mettre à jour. Par ailleurs, une mise au point majeure du réseau dans le cadastre est nécessaire pour garantir la compatibilité du futur logiciel de dimensionnement.

Lors des analyses de mise à jour du réseau, le prestataire actuel pour la commune nous a informé qu'il était possible d'intégrer la GMAO au cadastre. Cette option permettrait de centraliser toutes nos données dans une seule base de données nous appartenant.

Le bureau du géomètre de la commune, en collaboration avec le fournisseur du logiciel utilisé pour le cadastre, nous a transmis l'offre avec les montants, ci-après, pour :

- Mettre à jour le cadastre en vue de le faire interagir avec le futur logiciel de dimensionnement du réseau ;
- Assurer une communication fluide entre le cadastre et le logiciel de gestion du réseau ;
- Implémenter la GMAO en intégrant la base de données existante.

Les coûts estimés sont les suivants :

Logiciel du cadastre	CHF	120'000.- TTC
Logiciel de dimensionnement	CHF	40'000.- TTC
Soit, un total estimé à	CHF	160'000.- TTC

Ce projet passera dans les commissions des finances et de l'équipement avant la séance du Conseil général du 4 décembre 2024.

Financier

Ce projet est inscrit au catalogue des investissements pour 2025-2026.

Conclusion

Le Conseil municipal recommande au Conseil général de bien vouloir approuver la demande de crédit d'engagement pluriannuelle de CHF 160'000.- TTC pour la mise à jour du cadastre de La Neuveville et l'acquisition d'un logiciel de dimensionnement du réseau électrique.

CONSEIL MUNICIPAL